conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

 N° de l'article
 50052
 Date d'émission:
 30.05.23

 Version
 6.2
 ( 30.05.23 )
 Page
 1/ 10

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la

## société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial** 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

du produit

Numéro d'enregistrement REACH

---

**UFI**: F6MF-94WH-R00J-NJ12

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

---

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG

Otto-Hahn-Strasse 2 D-40699 Erkrath

Tel +49 (0) 211 - 2509 - 0 Fax +49 (0) 211 - 2509 - 479

info@schmincke.de www.schmincke.de Schmincke-laboratoire:

lun-jeu 8.00-16.30, ven 8.00-13.30

tel. +49 (0) 211-2509-474 sdb@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence Berlin +49 30-30686700

(24/7 counseling en allemand et en anglais)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Flam. Liq. 3; H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### **Étiquette**





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

 N° de l'article
 50052
 Date d'émission:
 30.05.23

 Version
 6.2
 ( 30.05.23 )
 Page
 2/ 10

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Texte pour l'étiquetage (CLP)

---

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

#### Spécification chimique

Eau Alcool

agents de surface non ioniques

Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d'identification UE
Numéro d'enregistrement REACH
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

#### 3.2 Mélanges

#### Substance 1

ethanol: 30,0 - 49,9 %

CAS: 64-17-5

REACH: 01-2119457610-43-XXXX Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 2; H225

#### Indications complémentaires

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: WEL agents de surface non ioniques

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. Etendre ensuite de la crème sur la peau.

En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10-15 minutes.

En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas de malaises, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

 N° de l'article
 50052
 Date d'émission:
 30.05.23

 Version
 6.2
 ( 30.05.23 )
 Page
 3/ 10

Aucune donnée disponible

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

---

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité

jet d'eau de forte puissance

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Equipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Indications complémentaires

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

#### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

Indications complémentaires

---

#### 6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

--

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage et de conditionnement

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

#### Conseils pour le stockage en commun

---

#### Classe de stockage

---

#### Indications

diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

 N° de l'article
 50052
 Date d'émission:
 30.05.23

 Version
 6.2
 ( 30.05.23 )
 Page
 4/ 10

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

64-17-5 ethanol

DEU	WEL	200,000	mL/m³	-
DEU	WEL	380,000	mg/m³	2(II); DGF; Y
USA	PEL (US)	1.000,000	ppm	8h (long term)
USA	PEL (US)	1.900,000	mg/m³	8h (long term)

#### **DNEL** index plan

64-17-5 ethanol

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	950,00000	mg/m³
DNEL salarié	Long terme – cutanée, effets systémiques	343,00000	mg/kg
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	87,00000	mg/kg
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	114,00000	mg/m³
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	206,00000	mg/kg

#### PNEC index plan

64-17-5 ethanol

PNEC terre	0,63000	mg/kg
PNEC eaux, eau douce	0,96000	mg/L
PNEC eaux, eau de mer	0,79000	mg/L
PNEC terre, eau douce	3,60000	mg/kg
PNEC terre, eau de mer	2,90000	mg/kg
PNEC station d´épuration (STP)	580,00000	mg/L

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

---

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

#### **Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

#### **Protection des mains**

Matériau approprié: Caoutchouc butyle Epaisseur du revêtement > 0,5 mm Période de latence > 480 min

Butoflex 650 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de

Toutes les indications sont réalisées en coopértion avec la société MAPA GmbH - d'après la derective CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation citès dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE.

#### **Protection oculaire**

Lunettes de protection

#### **Protection corporelle**

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mésures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

50052 30.05.23 N° de l'article Date d'émission: 6.2 (30.05.23) 5/10 Version Page

**Forme** liquide

Couleur incolore, limpide Odeur alcoolique

	min	max		
Point de fusion/point de				
congélation				
Point initial d'ébullition et	100 °C			
intervalle d'ébullition				
Inflammabilité				
Limites d´explosibilité	3,5	15 Vol%		
Point éclair/plage	24 °C	26 °C		
d´inflammabilité				
Température d'ignition				
PH				
Viscosité				
Solubilité				
Coefficient de partage:				
n-octanol/eau				
Tension de vapeur				
Densité et/ou densité		0,93 g/ml	20 °C	
relative				
Densité de vapeur relative				
Température				
d'auto-inflammabilité				
Indice de réfraction				
			1	

Danger d'explosion

#### 9.2 Autres informations

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

#### 10.5 Matières incompatibles

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### **Tests toxicologiques**

64-17-5

ethanol

	par voie orale	DL50	Rat	10470,00000	mg/kg	-
Ī	par inhalation	CL50	Rat	38,00000	mg/L	(4h)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

50052 30.05.23 N° de l'article Date d'émission: 6.2 (30.05.23) 6/10 Version Page

par inhalation	CL50	Souris	>	20,00000	mg/L	(4h)
dermique	DL50	Lapin	>	2000,00000	mg/kg	-

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

64-17-5

ethanol

CL50	Leuciscus idus		8140,00000	mg/L	48h
EC50	Chlorella vulgaris		275,00000	mg/L	(72h)
EC50	Daphnia magna	>	10000,00000	mg/L	48h

#### Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le

milieu aquatique Numéro de catalogue

Remarques générales

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Indications diverses** 

Le produit est biodégradable.

Besoins en oxygène

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

#### 12.4 Mobilité dans le sol

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

 N° de l'article
 50052
 Date d'émission:
 30.05.23

 Version
 6.2
 ( 30.05.23 )
 Page
 7/ 10

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

---

#### 12.7 Autres effets nocifs

---

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

#### Code de déchet

080112 Déchets de peintures et de laques contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

\_\_\_

Recommandation

---

#### **Conditionnement**

#### Code de déchet

--- --

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### **Indications diverses**

---

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

1170

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

IMDG, IATA ETHANOL SOLUTION

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 3 IMDG 3 IATA 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDGNoMarine Pollutant - ADNNo

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### <u>Transport par voie terrestre (ADR/RID)</u>

Code: ADR/RID F1
Classe de danger 30

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

N° de l'article	50052		Date d'émission:	30.05.23
Version	6.2	( 30.05.23 )	Page	8/ 10

3 Etiquette de danger ADR Quantités limitées

P001 - IBC03 - LP01 - R001 **Conditionnement: Instructions** 

Conditionnement: Dispositions particulières MP19

Réglementations particulières pour le

conditionnement groupé

Réservoirs mobiles: Instructions T2 Réservoirs mobiles: Dispositions TP1

particulières

**LGBF Codification réservoirs** D/E **Restriction concernant les tunnels** Remarques E1 144 - 601 Dispositions particulières

#### **Transport maritime (IMDG)**

F-E, S-D Numéro EmS 144 - 223 Dispositions particulières 5L **Quantités limitées** 

P001 - LP01 **Conditionnement: Instructions** 

Conditionnement: Dispositions particulières

IBC03 **IBC: Instructions IBC: Réglementations Instructions réservoirs IMO** T2 Instructions réservoirs UN TP1 **Instructions réservoirs Dispositions** 

particulières

category A Stowage and segregation

**Properties and observations** Remarques E1

#### **Transport aérien (IATA-DGR)**

Flammable Liquid Hazard Passenger 355 (60L) Y344 (10L) Passenger LQ 366 (220L) Cargo **ERG** 3L Remarques E1 **Special Provisioning** A58 - A180

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **Directives nationales**

#### <u>Europe</u>

Teneur en VOC [%] Teneur en VOC [g/L]

Autres informations, restrictions et dispositions légales

#### <u>Allemagne</u>

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH

# 50 052 - Éco-nettoyeur pour pinceaux

 N° de l'article
 50052
 Date d'émission:
 30.05.23

 Version
 6.2
 ( 30.05.23 )
 Page
 9/ 10

Classe de stockage --Classe de risque pour le 2
milieu aquatique
Numéro de catalogue --Décret relatif aux ---

défaillances Indications relatives à une limitation de la durée de travail

---

Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

#### <u>Suisse</u>

Teneur en VOC [%]

< 50 %

Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

#### **EUA**

Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

**Federal Regulations** 

---

**State Regulations** 

---

#### <u>Canada</u>

Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

---

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Informations diverses**

Mentions de danger (CLP) H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Informations diverses

Les informatrions sont fondrées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoin de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indictions c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirés et les vérifier expérimentaux. Pour ces raison nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

#### Littérature

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/849 - ATP 17

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Raison des dernières modifications

\_\_\_

#### Indications diverses

---

30.05.23 N° de l'article Date d'émission: ( 30.05.23 ) 10/10 Version 6.2 Page